

## LES DERNIERS LOUPS DE MOSELLE

Comme nous l'avons vu dans un précédent article (*Chroniques du Graouilly* N°2, novembre 1992), les loups occupaient une grande place dans la vie de nos campagnes durant la première moitié du XIXe siècle. Malgré une diminution sensible de leurs effectifs, ces fascinants carnivores continuèrent à hanter les esprits jusqu'à leur disparition dans les premières années de notre siècle.

Au fil des décennies, leur trace devient de plus en plus rare dans les documents d'archives, et nous avons dû orienter nos recherches vers la presse et les ouvrages d'ethnologie ou d'histoire locale.

### DU FAIT D'HIVER AU FAIT DIVERS

Le mois de janvier 1850 fut des plus rigoureux. Toute la France connut des chutes de neige exceptionnelles et les loups, habituellement discrets, firent plusieurs victimes humaines, notamment en Haute-Saône, dans le Jura et dans les Vosges. Notre département ne connut pas de tels drames mais la faim fit à nouveau sortir le loup du bois, comme en témoignent plusieurs articles du *Courrier de la Moselle*.

Le 19 janvier: *"Les loups deviennent hardis. Le 15 à 9 heures du soir, le jeune Keller sortait de l'école d'adultes de Fèves. L'obscurité était complète: il croit distinguer devant lui une masse noire, il crie : « Qui vive ? » Pas de réponse ; mais d'un seul bond un loup se précipite sur lui et le renverse. Keller se relève et parcourt le tiers de l'étendue du village, poursuivi par l'animal jusqu'à la maison Montaigu, où se tenait la veillée. Arrivé là, le loup lui déchirait à belles dents son pantalon pendant qu'il clençait à la porte. Plusieurs personnes avec des lumières parurent à ses cris et mirent l'animal en fuite. Keller, qui n'a que 14 ans, a été tellement impressionné par cette scène qu'il s'est trouvé mal le lendemain en la racontant, à Metz, dans une maison du Pontiffroy »*. L'article se termine ainsi : *« Dans le courant de cette semaine, plusieurs poulains ont été attaqués par des loups, jusque dans l'intérieur des fermes de nos environs. Entre autres localités où ces faits ont eu lieu, nous citerons Ville-au-Pré, près Mars-la-Tour, et Belle-Tanche, près Borny. Mais on assure que nos vrais chasseurs, stimulés par cette audace, se mettent en campagne sur tous les points du département. On prétend même que plusieurs loups auraient été tués »*.

La presse se veut rassurante et l'emploi du conditionnel témoigne d'une louable prudence journalistique confirmée par cette réflexion extraite du numéro du 26 janvier de ce même journal : *« Il n'est bruit dans nos campagnes que de*

*loups parcourant le pays et allant roder autour des habitations. Les journaux, qui ne sont en définitive que l'écho des conversations plus ou moins exagérées du public, se trouvent entraînés à rapporter des faits tout à fait extraordinaires sur les apparitions réitérées de ces visiteurs dangereux. Nous tâchons autant que possible de nous préserver de ces exagérations en n'acceptant qu'à bon escient les renseignements qui nous parviennent »*.

Et l'échetotier local de citer les trois rencontres suivantes :

- le 22 janvier: un énorme loup attaque deux hommes entre Courcelles-sur-Nied et Ars-Laquenexy, les harcelant jusqu'à l'entrée de ce dernier village.

- le 23 : trois loups traversent en plein jour la grand-route de Thionville à Metz près de Richemont.

- le 24 : à Suzange (hameau près de Thionville), deux femmes se rendant aux usines entre 2 et 3 heures du matin s'enfuient devant deux loups.

La situation est en fait assez préoccupante pour que le préfet Tonnet prenne le 30 janvier l'arrêté suivant:

*« Le préfet de la Moselle, vu l'avis de M. le conservateur des forêts, considérant que la présence des loups ayant été signalée d'une manière inquiétante sur un grand nombre de points du département, il convient de prendre les mesures que réclame la sûreté publique.*

*MM. les maires du département de la Moselle sont autorisés à organiser, de concert avec les agents forestiers locaux, des battues dans les bois communaux, domaniaux, d'établissements publics et de particuliers, situés sur le territoire de leurs communes, aussitôt que la présence des loups y aura été signalée »*.

La République veille sur ses enfants.

### DU SECOND EMPIRE AU IIe REICH

Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte maintint l'organisation de la louveterie, mais cette institution passa sous l'autorité préfectorale. A la suite du décret du 25 mars 1852 et de l'arrêté ministériel du 3 mai suivant, les lieutenants de louveterie furent nommés par les préfets sur l'avis du conservateur des forêts (article 1er). Leur nombre ne pouvait excéder celui des arrondissements à moins de circonstances exceptionnelles soumises à l'approbation du directeur général des forêts (article 2).

A cette époque, la région de Metz était dépourvue de louvetier, bien que la Moselle comptât quatre lieutenants:

- Le général de Creutzer pour l'arrondissement de Sarreguemines.

- M. Paul d'Huart pour celui de Thionville.
- MM. Bertrand et Willemin pour celui de Briey.

Pour respecter l'arrêté ministériel, le préfet dut donc supprimer une commission de louvetier, et M. Willemin fut évincé. M. Bertrand ne jouit pas longtemps de la faveur qui lui avait été accordée : il mourut en août 1854 et fut remplacé par M. Gentil de Mercy-le-Bas. Les postulants ne manquaient pas et, le plus souvent, il s'agissait d'aristocrates attirés par cette fonction honorifique. C'est ainsi que le baron Théodore de Gargan, futur directeur des forges et usines de Wendel, remplaça en 1857 Paul d'Huart qui avait quitté la région de Thionville. L'année suivante, l'arrondissement de Metz eut enfin son lieutenant de louveterie en la personne du baron de Tricornot, ancien capitaine de cuirassiers. En 1860, en vertu de l'article 2 de l'arrêté de mai 1852, le sous-préfet de Sarreguemines obtint la nomination exceptionnelle d'un second louvetier pour son arrondissement, arguant du fait que M. de Creutzer, domicilié à Bitche, ne pouvait agir efficacement dans la partie ouest de son secteur où, comme par hasard, les loups étaient les plus nombreux. Le baron de Schmitt, de Sarralbe, fut donc nommé au terme de plus d'un an d'atermoiements et de pressions diverses. Le 29 janvier 1864, le vicomte du Coëtlosquet, propriétaire du château de Mercy et président des cristalleries de Saint-Louis, adressa au préfet une demande de nomination, requête qui fut écartée malgré l'argumentation suivante : « *L'arrondissement de Metz possède déjà un lieutenant mais, séparé en deux par la Moselle, je crois qu'il peut comporter par son étendue, et à cause des courses nécessaires, deux lieutenants. L'arrondissement de Nancy en possède trois* ».

Les relations entre chasseurs et lieutenants de louveterie n'étaient pas des plus chaleureuses si l'on en croit un auteur cynégétique local, Léonce de CUREL <sup>1</sup>, qui commente ainsi la loi sur la chasse de mai 1844 : « *L'article sur les animaux nuisibles est une énigme qui se traduit en décisions bouffonnes, enfin, l'article sur la louveterie, brillant par son absence, laisse cette singulière institution dans une profonde obscurité. Les lieutenants de louveterie eux-mêmes ne connaissent exactement ni leurs droits ni leurs devoirs. Ils ne savent qu'une chose et ils la savent avec l'univers entier, c'est qu'ils sont parfaitement inutiles* ». Ces propos relèvent d'une polémique outrancière que nous allons cependant tenter de comprendre.

La première explication est liée aux traditions de la chasse locale. Alors que sous le Second Empire la vénerie connut en France un développement et un faste sans précédents <sup>2</sup>, notre région se tint à l'écart de cette vogue, comme l'écrit le même Léonce de CUREL dans un article de *L'Indépendant*

<sup>1</sup> Léonce de CUREL (1797-1863) était le grand-père du célèbre auteur dramatique François de CUREL, né à Metz en 1854.

<sup>2</sup> Napoléon III avait rétabli en décembre 1852 la vénerie officielle, qu'il plaça sous les ordres du maréchal Magnan.

de la Moselle publié le 1er décembre 1856 : « *Il ne faut pas oublier que dans notre pauvre Lorraine, il n'y a point d'équipages pour attaquer les grands animaux avec une garantie de succès; il faut donc pour en finir avec un loup plus ou moins dangereux, plus ou moins enragé, employer le triste moyen d'une battue* ». Malgré sa façon, rare à cette époque, de démystifier le fauve tant redouté, cette ironie désabusée traduit pourtant bien la réalité. En effet, aucun louvetier lorrain ne pouvait alors se comparer à certains veneurs illustres comme le Vendéen H.L.E. de Tinguy de Nesmy (1814-1891) dont les prises sont estimées à plus de 2000 loups <sup>3</sup>.

De plus, si les battues étaient la manière la plus courante de traquer l'ennemi héréditaire, elles étaient mal perçues par les chasseurs qui, selon J.-Y. CHAUVET, souffraient des paralysies que leur infligeait la réglementation, se sentant capables de diriger les traques eux-mêmes, alors que la présence du louvetier y était obligatoire et qu'il arrivait fréquemment trop tard sur le terrain, que les Nemrods locaux connaissaient souvent mieux que lui.

Ces battues n'en étaient pas moins des temps forts de la vie campagnarde, surtout lorsqu'elles se terminaient comme celle qui réunit les chasseurs de Rémyilly en décembre 1861. Grâce à la neige tombée dans la nuit du 5 au 6, trois loups avaient été repérés dans une enceinte des bois de Dain-en-Saulnois. Les traqueurs étaient en marche quand l'un d'eux annonça un loup en vue par des cris qui, bientôt, devinrent tels que les tireurs accoururent: ils trouvèrent le traqueur tenant un loup par la queue et se défendant à coups de bâton contre les dents de l'animal qui, bientôt renversé et pris à la gorge, fut muselé puis ramené vivant au village où la mort lui fut donnée après une promenade triomphale.

On imagine aisément que de telles aventures étaient pour les chasseurs l'occasion de rencontres conviviales dont se fait l'écho un autre auteur mosellan, Ernest AURICOSTE DE LAZARQUE (1829-1894), amateur de chasse et de bonne chère, qui rapporte cette anecdote dans *La Cuisine messine*, son ouvrage le plus connu : « *Le comte de B... à B... (pas bien loin de notre pays), grand chasseur, avait annoncé à ses compagnons incrédules qu'il leur ferait un jour manger du loup sans qu'ils s'en doutassent, et qu'ils s'en lècheraient les doigts.*

*A quelque temps de là, après une chasse fatigante, on servit au dîner un filet de sanglier qui fut déclaré délicieux. (...) Un seul des convives, M. de Chesny, s'était abstenu sans mot dire. A son côté et fort attentive se tenait sa fameuse petite chienne Coquette, à qui il faisait partager les bonnes choses servies sur son assiette. Soit hasard, soit qu'il se doutât de la mascarade, M. de Chesny, avant d'y*

<sup>3</sup> En Moselle, l'équipage le plus apte à la chasse au loup était celui du comte d'Hunolstein, qui entretenait une meute importante dans son château de Hombourg, sur les bords de la Canner.

goûter, avait présenté à sa chienne un morceau du prétendu sanglier. La futée Coquette avait détourné la tête avec un dégoût et des mines indicibles. C'était pour son maître comme si elle lui avait dit: "On veut vous attraper; n'en mangez pas... c'est du loup" <sup>4</sup>.

Dans un autre ouvrage, AURICOSTE DE LAZARQUE se souvient des conseils qui lui ont été prodigués dans sa jeunesse par le curé de Sainte-Barbe, M. Hennequin, personnage haut en couleur et grand chasseur devant l'Eternel : « Aussitôt posté, aie l'oeil et l'oreille au guet, le doigt à la sous-garde de ton fusil, me disait-il. Aux premiers cris des rabatteurs, le vieux loup est déjà sur la ligne des tireurs. Il met le nez dans la tranchée. S'il aperçoit une forme suspecte, s'il éventa une émanation inquiétante, il baisse la tête et fait une volte rapide. Lâche-lui ton coup de fusil au moment où sa tête s'incline pour préparer son demi-tour: ton plomb atteindra le flanc de la bête et tu le rouleras comme un lièvre ».



« Battue au loup », gravure publiée dans le *Journal des Chasseurs*,  
Revue cynégétique fondée en 1836.

Mais les choses n'étaient pas aussi simples et les battues se soldaient souvent par un échec: on n'exécute pas un loup aussi facilement qu'une recette de cuisine, et notre auteur

<sup>4</sup> Ce facétieux comte de B. était vraisemblablement le comte de Bourcier, qui habitait le domaine de Bathélemont, entre Moyenvic et Dieuze. Son fils Charles devint lieutenant de l'ouvrier.

gastrophile avoue n'avoir jamais réussi à abattre un seul de ces canidés, bien qu'il ait eu l'occasion d'en voir plusieurs.

Sous le Second Empire, de cinquante à cent loups étaient tués annuellement en Moselle. Malgré l'absence de statistiques précises, il est probable que leur destruction n'était plus assurée dans sa majorité lors des battues officielles et que, la chasse se démocratisant peu à peu, les captures occasionnelles étaient les plus nombreuses. Parmi les méthodes utilisées, l'affût avait la faveur des agriculteurs chasseurs (voir l'illustration de la page 11 du N° 2 des *Chroniques du Graoully*). Pour attirer le loup, on pratiquait surtout l'affût dit "au carnage" qui consistait à s'embusquer la nuit, de préférence par temps de neige ou au clair de lune, à proximité du cadavre d'un mouton, d'un porc, voire d'une vache ou d'un cheval. Cette pratique est expliquée en détail par un lecteur du *Messin* qui relate en février 1901 les exploits d'un fermier des environs de Virming, à l'est de Morhange, qui tua ainsi 34 loups dont

les crânes ornaient les murs de sa demeure. Le père H. envoyait ensuite son domestique parcourir le village avec sa hotte au dos, chargée de la dépouille du loup. Notre lecteur conclut ainsi ce souvenir qui a marqué son enfance: « Et les gros sous de pleuvoir dans l'escarcelle du Polyte jusqu'à ce que lui eût été fait remise, à Château-Salins, de la prime qu'on allouait aux chasseurs ». Certaines communes avaient en effet leurs tueurs de loups. Généralement de condition modeste, ceux-ci allaient quêter de porte en porte chaque fois qu'ils avaient abattu un animal. Selon le Dr de WESTPHALEN, cet usage survivait vers 1853 dans l'arrondissement de Thionville.

Comme par le passé, le loup était encore redouté comme vecteur possible de la rage et, surtout, à cause du tribut que lui payaient les troupeaux. Les attaques contre des humains devenaient de plus en plus rares, mais le bétail et les animaux domestiques étaient encore souvent victimes du grand carnassier

comme le relate *Le Voeu National* du 5 décembre 1862 : « Il paraît qu'à Guiching, près de Bouzonville, les chats deviennent de plus en plus rares. Ce n'est pas qu'une épidémie ait éclairci leurs rangs, comme ceux des lièvres. Non; mais une famille de loups, qui depuis trois ans a fixé sa résidence sur les bords de la Nied, a si bien travaillé à la propagation de l'espèce que tous les bois compris entre Bouzonville et Boulay sont peuplés de leurs descendants. L'année dernière, ils ont décimé le troupeau d'oies de

Holling et aujourd'hui ils affectent une sorte de prédilection pour le chat. Dès le mois de septembre, un chasseur de Freistroff a exercé sur eux un commencement de vengeance: en parcourant un taillis avec son chien d'arrêt, il eut la singulière chance de voir détalier un louvard et de le tuer avec du plomb de lièvre. Le même chasseur avait déjà détruit un loup il y a un an, dans les mêmes parages; mais il semble que la reproduction y dépasse la destruction, de sorte qu'il faudrait de la neige une bonne partie de l'hiver pour permettre aux Nemrods

d'exécuter les prouesses que l'intérêt public attend de leur habileté.

A Ritzing, dans le canton de Sierck, on voit presque journellement des loups faire le trajet des petits bois à la Grande-Kalenhoven et retour. Il y a là comme un service de messageries régulièrement organisé, mais à travers champs et bois, et d'après un itinéraire qui varie selon un mot d'ordre que le public ignore. On a vu dernièrement un émissaire velu s'arrêter quelques minutes, au sommet d'une côte, en fixant un regard de convoitise sur les moutons qui



« L'hiver dans les Vosges. Mendiant à peau de loup », gravure d'Henri VALENTIN, publiée dans *L'Illustration* en 1850 (Bibliothèque municipale de Metz).

*paissaient dans le ravin. Dans le canton de Metzervisse, les loups ont fait pendant l'été d'audacieuses tentatives en plein jour, à la barbe des bergers ».*

S'il ne tue pas par plaisir, le loup est un carnivore dont la ration quotidienne dépasse cinq kilos de viande, bien qu'il soit capable de jeûner pendant plusieurs jours. Il est donc aisé de comprendre que les populations rurales n'appréciaient pas les méfaits d'un prédateur si vorace, et cet aphorisme d'A. d'HOUDETOT devait amuser davantage les citadins amateurs de gigot que les bergers : « *Le loup est ton ennemi, dit l'homme au mouton. Et le mouton d'accourir dans les bras de l'homme, qui le dévore. Avis au mouton* ».

Redouté dans nos villages, le loup y était encore l'objet de superstitions donnant lieu à des traditions que R. de WESTPHALEN, médecin du canton de Verny, a sauvées de l'oubli. Ainsi, pour éloigner le dévoreur de brebis, on chantait l'épître du loup dont il existait en Moselle plusieurs versions. Voici celle de Coin-lès-Cuvry :

*« Y évent eune fwès eune bocote d'sus i pwéri, voi i loup que vyint è pèssè qu'li dit:*

*- Bocote, dèhhands i pou.  
- Nian, teu mo trançn'reus.  
- Nian, j'to lèhhrâ pèssè.*

*Lè bocote è d'hhandu, le loup lè empognée pè l'empègne don cul et li è dit:*

*- Bocote, teu n' potr'ès pus".*

Traduction non expurgée :

*"Il y avait une fois une chèvre sur un poirier, voici un loup qui vint à passer qui lui dit:*

*- Chèvre, descends un peu.  
- Non, tu m'étranglerais.  
- Non, je te laisserai passer.*

*La chèvre a descendu, le loup l'a empoignée par la peau du cul et lui a dit:*

*- Chèvre, tu ne péteras plus ».*

Autre coutume: la part du loup, rite incantatoire qui était censé non seulement préserver des méfaits du fauve mais aussi favoriser l'obtention de bonnes récoltes. Au Pays messin et dans la vallée de la Nied française, on mettait, le jour du mardi gras, une épaule de cochon au pot, « *lè palate* » ou « *lè pâhhe* ». A la fin du repas, on jetait sa part au loup, rôle primitivement confié au plus jeune des garçons de la famille qui montait sur le toit pour lancer la palette. Ensuite, ce fut le valet de ferme le plus soûl. A Chicourt, on envoyait à la tombée du jour celui qui était le plus enriboté pour jeter l'os au loup. Cet homme devait se rendre à la sortie du village avec un os rongé et le jeter au loin en s'écriant :

*« Hé! Loup! Hé! Loup!*

*Tiens bwin, val l'os*

*Je sohaîte que les blés,*

*Qu'les blés sînt aus'byin grénés*

*Que not vente n'at solé ».*

C'est-à-dire :

*« Hé! Loup! Hé! Loup!*

*Tiens bien, voilà l'os.*

*Je souhaite que les blés,*

*Que les blés soient aussi bien grainés*

*Que notre ventre est rassasié ».*

De telles pratiques nous font sourire. Pourtant, leur caractère facétieux laisse à penser que les paysans mosellans avaient alors surmonté la grande peur de leurs ancêtres et qu'ils perpétuaient ces coutumes probablement moins par conviction profonde que par attachement à leurs racines culturelles. Bien que l'animal fût encore très présent dans les campagnes et dans les esprits de nos arrière-grands-parents, la peur du loup s'estompait peu à peu et la terreur d'autrefois faisait souvent place à la simple prudence, comme le montre cette anecdote rapportée par J.-Y. CHAUVET :

*« Quand les habitants de Plesnois profitaient, vers 1865, des cuissons d'une tuilerie voisine du village <sup>5</sup> pour y porter leur pain à cuire, les enfants chargés de la pâte se munissaient de vieilles casseroles. L'hiver, lorsque la neige était abondante, il n'était pas rare qu'ils aperçoivent des bandes de loups rôdant autour de la tuilerie. Ils se regroupaient alors, les garçons en tête, et se servaient de leurs ustensiles pour produire un tintamarre qui suffisait à éloigner les animaux. Ceux-ci, après avoir pris une distance de fuite suffisante, s'asseyaient sur leur arrière-train et regardaient passer le groupe d'enfants. Il n'y eut jamais d'incidents: chaque hiver, la cérémonie recommençait et tous la trouvaient anodine ».*

Pour confirmer l'évolution des mentalités à son égard, il nous a semblé intéressant de chercher la présence du loup dans la production artistique régionale.

En 1861, il était le sujet de deux oeuvres présentées à l'Exposition universelle de Metz <sup>6</sup> : *Loup mourant*, pastel d'Auguste ROLLAND, et *Loup au carnage*, fusain de Gonzalve MALARDOT <sup>7</sup>. Dans les deux cas, le canidé est associé à la violence et à la mort, selon une tradition iconographique bien établie.

A la même époque, l'imagerie populaire messine alors florissante lui consacra plusieurs planches dont les plus

<sup>5</sup> Cette tuilerie est aujourd'hui le Centre d'insémination artificielle des éleveurs mosellans, en bordure de la D. 50 entre Plesnois et Woippy.

<sup>6</sup> Organisée sur la Place Royale (l'actuelle Esplanade), l'Exposition universelle, inaugurée le 26 mai 1861, regroupait 2350 exposants. La section des Beaux-Arts présentait 1031 oeuvres dont plus de 200 d'artistes messins.

<sup>7</sup> Ces deux artistes sont nés à Metz. Le premier en 1797, le second en 1832. Chasseur passionné installé à Rémyilly, Auguste ROLLAND représenta le loup dans 16 pastels et huiles.



« *Loup mourant* », lithographie de Jules LAURENS réalisée à partir d'un pastrel d'Auguste ROLLAND. Un peu apprêtée, cette agonie n'en est pas moins exacte et pathétique (Bibliothèque municipale de Metz).

originales sont issues des presses de la fabrique d'estampes Gangel et Didion. L'une est un conte intitulé *Le Loup bleu* (1860) ; l'autre, *Histoire d'un loup racontée par lui-même* (1861), est une sorte de fable composée de dix-sept vignettes où la représentation anthropomorphique de l'animal rappelle le grand dessinateur nancéien Grandville. Alors que, depuis le Moyen Age et Le Roman de Renart, les récits populaires le représentaient comme une "male beste" aussi cruelle que stupide dont on exorcisait la peur qu'elle inspirait en la ridiculisant, le loup apparaît ici comme une victime plutôt sympathique malgré la dernière vignette qui illustre avec humour le proverbe « *L'homme est un loup pour l'homme* ».

#### DE L'ANNEXION DE LA MOSELLE A LA MORT DU LOUP

1870 : l'histoire s'accélère et notre région va connaître en quelques mois de profonds bouleversements. Parallèlement aux combats meurtriers de l'été et de l'automne, l'annexion se met rapidement en place. Dès le 21 août, le roi de Prusse annonce la création d'un *Gouvernement général d'Alsace-Lorraine*, qui réunit aux départements alsaciens

les trois arrondissements mosellans de Metz, Thionville, Sarreguemines, et les deux arrondissements meurthois de Château-Salins et Sarrebourg.

Tel sera désormais le nouveau territoire du département de la Moselle, bien que ce nom disparaisse du vocabulaire officiel jusqu'en 1918. Lorsque sera signé le traité de Francfort le 10 mai 1871, l'occupant a déjà mis en place un réseau administratif de type prussien et modifié bon nombre de lois, décrets et arrêtés de l'Etat français. Pourtant, dans le domaine qui nous intéresse, le gouvernement allemand fait preuve d'un certain conservatisme vis-à-vis de l'organisation antérieure.

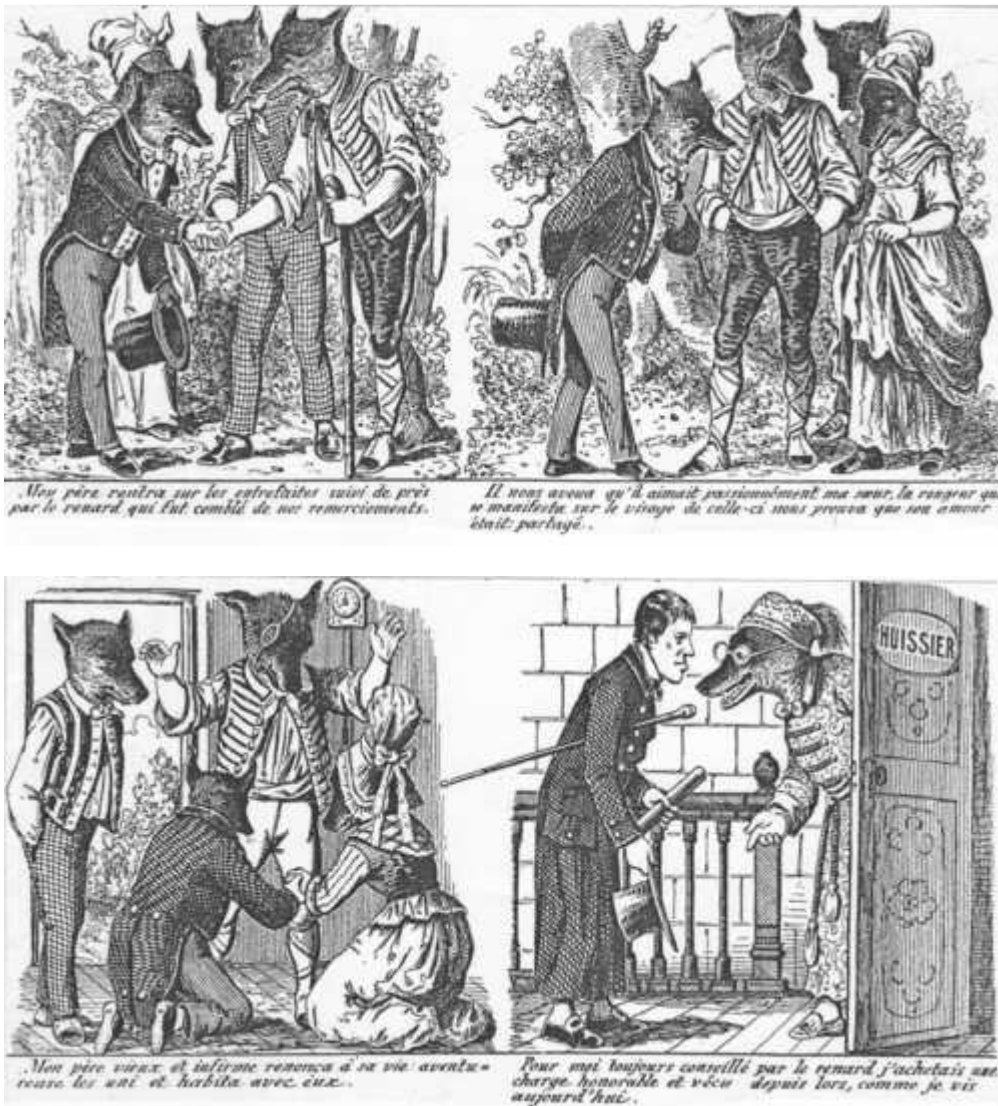
Il est bien connu que la guerre favorise la prolifération des grands carnivores; c'est pourquoi le préfet, le comte Henckel von Donnersmarck, pria par lettre, en janvier 1871, les maires des communes qui avaient été le théâtre des batailles d'août 1870 de s'assurer si des loups se trouvaient sur leur territoire. Voici la réponse du maire de Mars-la-Tour, datée du 31 janvier : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les rapports journaliers qui nous sont faits soit par des gardes, soit par d'autres personnes, le pays est infesté de loups qui, attirés par l'odeur des cadavres, viennent rôder jusque dans les villages. Il n'y a aucun moyen de les détruire, attendu que les autorités prussiennes se sont fait livrer, le*

*29 août dernier, toutes les armes, fusils et autres, qui n'ont pas été rendues. Veuillez, Monsieur le Préfet, en ordonner la restitution, et alors seulement il sera possible de détruire ces animaux malfaisants* ».

Le 17 mars 1871, un arrêté du gouverneur de Metz, von Lowenfeld, abolit un précédent arrêté du 27 décembre qui ordonnait la réquisition des armes et munitions, lesquelles furent rendues à leurs propriétaires à partir du 20 mars.

La chasse avait bien évidemment été interdite pour la saison 1870-71. Elle fut à nouveau autorisée, tant au bois qu'en plaine, à partir du 1er septembre 1871, en vertu d'un arrêté du nouveau préfet, le baron von Koenneritz, et selon la législation française du 3 mai 1844<sup>8</sup>. Après une année de répit, la lutte contre les loups reprit. Comme pour

<sup>8</sup> La législation française, à peine modifiée, resta en vigueur jusqu'à la loi du 7 février 1881, inspirée du modèle allemand. Séparant le droit de chasse du droit de propriété, cette loi encore en usage aujourd'hui entraîna une nette diminution du nombre des chasseurs mosellans et fut favorable au gibier dans la mesure où la « chasse-cueille » pratiquée depuis la Révolution faisait place à une « chasse-gestion ».



Les quatre dernières vignettes de l'« Histoire d'un loup racontée par lui-même ». Renart et Ysengrin devenus beaux-frères !... la fin d'un antagonisme séculaire (Archives départementales de la Moselle).

stimuler l'ardeur des chasseurs, *Le Courrier de la Moselle* annonçait, le jour de l'ouverture : « Dans la nuit de lundi dernier, les loups se sont jetés sur un troupeau de moutons de passage sur le ban de Louvigny, canton de Verny. Le lendemain matin, on a trouvé six moutons étranglés ». Dans la première quinzaine de décembre, la température descendit jusqu'à -22 degrés et ces animaux furent signalés en grand nombre aux environs de Metz. Le 22 décembre, on pouvait lire dans la même gazette : « Depuis longtemps, on n'avait pas vu dans nos contrées autant de loups que cette année. Hier encore, à une chasse près de Boulay, on en a tué trois ».

Les autorités allemandes conservèrent l'organisation française de la louveterie, maintenant dans leurs fonctions les lieutenants de la fin du Second Empire, y compris dans

les anciens arrondissements du département de la Meurthe où furent officiellement nommés:

- Le vicomte Charles de Bourcier pour le cercle de Château-Salins (arrêté du 7 octobre 1871).
- G. Chevandier de Valdrome pour la partie sud du cercle de Sarrebourg et D. Henriet pour la partie nord du même cercle (arrêté du 13 janvier 1872)<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> L'ordonnance du 12 mars 1871 remplaça les cinq arrondissements français par huit cercles aux dimensions plus réduites: Metz-Ville, Metz-Campagne, Thionville (divisé par l'ordonnance impériale du 8 avril 1901 en Thionville-Est et Thionville-Ouest), Sarrebourg, Château-Salins, Boulay, Sarreguemines et Forbach.

Parallèlement, les autorités allemandes encourageaient l'action des chasseurs. Ainsi, en février 1873, l'inspecteur des forêts répondit favorablement à Charles Pêcheur, adjudicataire des bois de Norroy et Plesnois, l'autorisant en vertu de l'arrêté du 29 pluviôse an V (17 février 1797) à chasser après la clôture de la chasse les animaux nuisibles spécifiés dans l'arrêté du 12 août 1871, sous réserve d'en informer avant chaque chasse le garde général des forêts.

Le tableau de destruction des nuisibles pour l'année 1877 permet de faire deux remarques intéressantes :

- Sur 40 loups tués cette année-là, 9 seulement le furent lors de chasses organisées par l'Administration des forêts.
- 30% du tableau, soit 12 loups, fut réalisé dans l'« Oberförsterei » de Metz qui ne représentait alors que 12,8% de la surface boisée de la Lorraine allemande.

Tout en laissant de plus en plus l'initiative aux chasseurs, l'administration tenait un compte très détaillé des destructions. Les archives nous renseignent ainsi sur le nombre de loups tués de 1876 à 1892, chiffres que l'on peut résumer ainsi :

- 89 loups furent « détruits » en 1876-1877.
- 214 de 1878 à 1880.
- 89 de 1881 à 1883.
- 73 de 1884 à 1886.
- 33 de 1887 à 1889.
- 10 de 1890 à 1892.

Ce rapide déclin de l'espèce mérite quelques commentaires. L'importance du tableau des années 1878 à 1880 s'explique essentiellement par les rigueurs du climat. Attardons-nous sur l'hiver 1879-1880, qui fut probablement le plus terrible du siècle.

A Metz, les premiers flocons tombèrent dès le 14 novembre et de fortes gelées paralysèrent la région, presque sans discontinuer jusqu'à la fin du mois de janvier. La psychose ancestrale renaît alors, entretenue par la presse locale qui, à partir de la mi-décembre, accorde une large place aux loups - presque toujours « *de forte taille* » quand ce n'est pas « *énormes* » - et aux exploits des « *très adroits chasseurs* », «  *fervents disciples de saint Hubert* » livrant une lutte sans merci à « *ces dangereux fauves* » qui semblent soumettre la cité messine à un nouveau siège. Fin décembre, un loup est tué près de La Grange-aux-Bois, un autre près de Borny; un troisième, plus chanceux, s'introduit dans le cimetière de Chambière et enlève l'un des chiens du sieur Schneider, fossoyeur du lieu. Selon *Le Courrier de la Moselle*, le soir de Noël, « *une sentinelle placée aux environs de la porte Serpenoise, se voyant au moment critique d'être attaquée par trois de ces fauves, se serait empressée de gagner au plus vite le poste voisin* ». Stricte vérité ou façon à peine déguisée pour un journal de langue française de mettre en doute le courage de l'occupant allemand ? Dans la première quinzaine de janvier 1880, deux loups seront blessés près du fort de Saint-Julien et deux autres occis par le gardien du clos d'équarissage des Bordes. Le 14, *Le Moniteur de la*

*Moselle* soulignait ainsi l'ampleur de la lutte : « *Malgré la cessation des grands froids et la disparition de la neige, samedi encore, on a amené en ville, pour toucher la prime réglementaire, les cadavres de cinq de ces redoutables carnassiers* »<sup>10</sup>. Le 5 février, le même journal publia un courrier d'un de ses lecteurs de Rombas : « *M. Bauret, l'intrépide garde forestier de notre commune, a abattu trois loups, dont un pesant 135 livres, dans le courant de cette semaine; ce qui porte à huit le nombre de ces bêtes fauves détruites cet hiver dans nos environs par cet habile traqueur* ».

Dix jours plus tard, on pouvait lire dans *Le Courrier de la Moselle*, publication concurrente, cette autre version des exploits de M. Bauret : « *Le Moniteur de la Moselle a été mal renseigné au sujet des loups traqués et abattus par l'intrépide garde forestier de Rombach (nom germanisé de Rombas). L'article inséré dans les colonnes de ce journal est une fable. Voici l'exacte vérité: cet habile traqueur n'a rien traqué, rien abattu, il n'a pas brûlé une amorce sur les loups; il a tout simplement ramassé, récolté quatre loups et non pas huit, qu'il avait empoisonnés au moyen d'appâts artistement préparés avec un poison subtil. Ses efforts ont donc été couronnés de succès; mais les habitants de Rombach, qui possèdent des chiens, font des vœux pour qu'à l'avenir l'illustre Nemrod réussisse à n'empoisonner que des loups ou des renards.*

*Signé: un propriétaire qui a eu la douleur de perdre son chien empoisonné* ».

Cette mise au point met en évidence la diversité des moyens qui ont concouru à la disparition de l'espèce lupine. Outre la chasse, la strychnine et les pièges, la capture des louveteaux dans leur liteau était une pratique courante. La *Lothringer Zeitung* du 25 mai 1880 rapporte la découverte par deux ouvriers, dans les bois de Woippy, d'une tanière abritant neuf petits âgés d'une dizaine de jours. Surpris par les parents, les deux hommes s'emparèrent néanmoins de la portée, suivis jusqu'à proximité du village par les deux loups adultes. L'article, intitulé « *Une bonne découverte* », se termine ainsi : « *S'étant rendus en ville avec leur butin, ils ont trouvé près du Fort-Moselle des acheteurs pour deux des animaux. Pour les sept autres, des négociations sont en cours avec la ménagerie Weidauer* »<sup>11</sup>. En juin de l'année suivante, toujours à Woippy, à cent mètres à peine du fort Hindersin à Saint-Eloy (actuel fort Gambetta), un jeune ouvrier captura un louveteau. Selon la *Metzer Zeitung*, « *celui-ci avait environ trois semaines et était bien nourri. Le propriétaire de la ferme Saint-Eloy a l'intention de garder et d'élever le jeune loup* ».

A partir de cette époque, la raréfaction du grand carnivore modifie peu à peu l'attitude de l'homme à son égard : la

<sup>10</sup> Le montant de la prime s'élevait à 10 marks pour un adulte mâle et à 12 marks pour une femelle (*Metzer Zeitung* du 25 mai 1880).

<sup>11</sup> Cette ménagerie séjournait à Metz durant la foire de mai.



grande peur de naguère a fait place à la cupidité des uns et à la curiosité des autres.

Pourtant, les chasseurs le traqueront dans ses derniers refuges. Pas de pitié pour le fauve ! En 1890, les cinq loups abattus en Moselle périssent lors d'une même battue organisée dans le bois du domaine de Poncillon, près de Sorbey. Deux seront tués l'année suivante, trois en 1892. Puis c'est le silence dans les registres des archives départementales, dont le directeur, le Dr Georg WOLFRAM, a publié dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* de 1892 un article de douze pages dont l'essentiel est consacré à la traduction en allemand d'un parchemin légué aux archives par Sir Philippe de Cheltenham en avril 1891. Ce document donne un compte détaillé des primes versées par la ville de Metz pour 319 loups tués de février 1388 à janvier 1389. Le loup serait-il devenu la proie des seuls historiens ?

Les études les plus récentes admettent en effet que l'animal a complètement disparu du territoire mosellan après 1892, s'appuyant sans doute sur cette réponse faite en 1927 par le préfet François Manceron à Raymond Rollinat, naturaliste de l'Indre qui menait alors une enquête nationale sur la disparition de l'espèce : « *Depuis 1892 jusqu'en 1918, la présence d'aucun loup ne semble avoir été signalée à l'ancienne administration allemande, et depuis le retour du département de la Moselle à la France, on n'en a pas vu* ».

C'est là que la presse et la tradition orale prennent le relais des documents officiels.

Le 3 mars 1893, *Le Lorrain* publia cet entrefilet intitulé « *Les loups aux portes de Metz* » : « *Lundi dernier (27 février), un loup de forte taille a été vu dans le bois de Woippy. On assure que depuis quelque temps, plusieurs de ces fauves se sont aventurés dans la plaine* ».

On peut s'étonner d'une telle prédilection de la gent lupine pour le territoire de Woippy dont la partie boisée, au nord-ouest du ban communal, représentait à peine 10% de la superficie totale. Or, comme le faisait remarquer le lorrain Louis SADOUL, « *Contrairement à l'opinion généralement accréditée, le loup n'est pas un amoureux de la grande forêt. Il aime peu s'éloigner de la plaine, du village autour duquel il ira rôder la nuit et chercher son repas sous la forme d'un mouton, d'un chien, d'une volaille égarée ou à défaut de quelque charogne. Son gîte préféré est le bois de petite ou moyenne étendue et, dans les grands massifs forestiers, il s'enfoncé rarement, préférant les enceintes en bordure de plaine* ».

Dans la dernière décennie du siècle, la rencontre avec le grand prédateur était devenue exceptionnelle et revêtait une importance particulière pour les chasseurs qui voyaient là, dans une inconscience vaniteuse, une occasion de se distinguer par un « exploit » de plus en plus rare <sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Voir les photos des chasseurs posant près de leurs prétendues victimes, p. 55 et 56 de l'ouvrage de J.-Y. CHAUVET.

A la suite d'une enquête menée en 1942 par *Le Trait d'Union* (édition hebdomadaire du *Lorrain* destinée aux réfugiés de l'est), un lecteur se souvient : « *En 1894 ou 1895, M. Hennequin, alors notaire de Thimonville, propriétaire de la ferme exploitée par M. Sébastien Hocquard, avait organisé une battue sur le ban de cette commune. Bon nombre de chasseurs de ses amis étaient venus pour y prendre part. Le soir, des voitures ramenèrent au village gibier et chasseurs. Ce fut devant le café Nicolas Hocquard que le gibier fut déchargé et aligné. Outre un monceau de lièvres, il y avait deux renards, trois ou quatre sangliers et un superbe loup, gris-noir, de forte taille. Je me souviens avoir pris dans ma main d'enfant la grosse patte du carnassier* ».

Au tournant du siècle, la bête noire des agriculteurs n'est plus le canidé aux dents longues mais le sanglier. Les journaux rendent abondamment compte des hauts faits des « *hardis chasseurs qui ne craignent pas d'attaquer ces pachydermes si nuisibles aux récoltes* ». La région de Château-Salins semble avoir été la plus touchée. *Le Messin* cite MM. Charles et Georges de Bourcier qui, avec leurs gardes, ont abattu onze sangliers en février 1900, dans les bois de Mulcey et de Saint-Médard. Lors de cette même saison, un chasseur de Morhange en a tué cinq. Son nom: M. Loup! Revenons donc à notre sujet.

Selon Joseph DILLENSCHNEIDER, le dernier loup tué en Lorraine allemande fut tiré le 13 décembre 1899 dans la forêt de Fénétrange, au terme d'une grande battue dans la neige, par un garde forestier nommé Jentze. La présence de l'animal avait été signalée par le Dr Koester qui, appelé pour un accouchement, avait dû traverser les bois en pleine nuit. En fait, si l'on en croit plusieurs témoignages concordants<sup>13</sup>, la dernière victime tomba au début de notre siècle sous le fusil du prince de Schaumbourg-Lippe, posté à l'affût près d'une charogne déposée dans le bois des Chevaux, entre Gorze et Gravelotte. La dépouille de l'animal fut exposée chez Beller, fourreur rue Serpenoise<sup>14</sup>. Bien que la presse de l'époque reste muette à ce sujet, le fait est sans doute exact, compte tenu du fait que, depuis des siècles, ce secteur était réputé comme une voie migratoire empruntée régulièrement par les carnassiers. Coupant la route de Verdun entre Gravelotte et Rezonville, un vallon bordé d'une étroite bande boisée porte aujourd'hui encore le nom de « *fond des loups* ».

En janvier et février 1901, plusieurs loups furent observés en rase campagne à quelques kilomètres au nord de Gravelotte, à proximité des fermes de Bagneux et de Chantrenne. En cette année 1901, les loups feront encore parler d'eux avant de disparaître de nos campagnes et de nos journaux. En février, deux seront aperçus dans

---

<sup>13</sup> *Metzer Zeitung am Abend*, 7 octobre 1942 ; *Le Trait d'union*, 24 octobre et 14 novembre 1942.

<sup>14</sup> Beau-frère de l'Impératrice d'Allemagne, le prince de Schaumbourg-Lippe, en garnison à Metz, s'installa à Longeville-lès-Metz, où la maison qu'il occupait est encore visible au No 13 de la rue du Général de Gaulle.

l'arrondissement de Forbach : l'un près de Leyviller, l'autre aux environs de Seingbouse.

Devenu rarissime, le carnivore semble avoir renoncé à s'attaquer aux hommes et à leurs animaux. Le 27 novembre, un article de *La Gazette de Lorraine* commence ainsi: « Depuis plusieurs années, il n'y avait plus de loups dans les bois de Luppy, c'est-à-dire depuis que les sangliers s'y sont réfugiés en grand nombre. Deux de ces carnassiers, un mâle et une femelle, y ont fait leur apparition il y a plus d'un an déjà ; l'on dit même que la femelle a des jeunes ». Le ton bienveillant - on pense aux préoccupations écologistes qui germeront lorsqu'il sera trop tard - change brusquement : dans la nuit du 22 au 23, « les bêtes féroces » se sont introduites dans la bergerie de M. Girard, tuant ou blessant cruellement quatorze brebis. Quelques jours plus tard, sept autres ovins subiront le même sort. Le 1er décembre, on écrit au *Lorrain* que M. Roger, garde de M. Baudinet, est arrivé à capturer et à tuer le fauve. Le correspondant précise que la bête a fait vingt-neuf victimes en quinze jours, puis relate l'heureux dénouement: le samedi, vers onze heures du soir, au terme d'un long affût, le garde tue le fauve d'un coup de chevrotines. Une cinquantaine de villageois accourent. Surprise ! « Il s'agit d'un énorme chien inconnu dans le pays, ayant quand même une grande ressemblance avec un loup. Des connaisseurs croient que c'est un chien bâtardé d'un loup ».

Qu'importe la date exacte où le dernier loup de chez nous a été tué. A partir du moment où l'homme n'est plus capable de le distinguer de son cousin domestique, on peut considérer que l'espèce appartient bien au passé.

## D'HIER A DEMAIN

Bien qu'il ait disparu depuis plus de quatre-vingt-dix ans, le loup est encore présent en Moselle à plus d'un titre.

Tout d'abord d'une façon très discrète dans la toponymie, de nombreux lieux-dits plus ou moins oubliés rappelant la présence du carnivore. Le plus fréquent est « la Louvière », nom désignant autrefois une fosse recouverte de branchages destinée à capturer les loups<sup>15</sup>. On le retrouve sur maints plans cadastraux, dont celui de Woippy. Située au sud de l'étang de Saint-Rémy, « la Louvière » était au siècle dernier un lieu de pacage aujourd'hui remplacé par un autre étang. Toujours à Woippy, citons « le ruisseau des Chiloux » qui coule à gauche de la route menant à Lorry. Selon un document de 1613, le lieu-dit qu'il arrose avait pour nom "en Chieloup". Etymologie sans commentaire ! A Lorry-lès-Metz, les anciens appellent encore « ruelle au loup » un sentier en partie obstrué par la végétation, qui relie Vigneulles à la route d'Amanvillers.

Au-delà des mots, quelques vestiges rappellent à nos regards le seigneur des bois de jadis. Dans la forêt de Villers-Bettnach, un bassin recueille encore l'eau de « la fontaine aux loups ». Diamétralement opposée par rapport

à Metz, une croix de pierre s'accroche à une pente boisée au-dessus de la chapelle Saint-Clément, au sud de Gorze. Erigée en 1607, cette « croix aux loups » évoque les temps révolus où ces animaux infestaient la région. Jusqu'en 1900, les femmes s'y rendaient le jour du Vendredi Saint, pour y déposer de petites croix de leur fabrication.

Nous pouvons également nous faire une idée de la place qu'occupait l'animal dans l'imaginaire collectif à travers des contes et des légendes transmis par la tradition orale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et conservés grâce aux écrits d'ethnologues ou de folkloristes attachés à leurs racines. La plupart de ces récits appartiennent à la lignée du *Roman de Renart*. Dans un ouvrage récent, Georges LHOTE rapporte trois contes populaires mosellans où le loup se fait berné par le rusé goupil. Plus originale, la légende de « l'homme-loup » égayait les veillées hivernales du pays de Sarrebourg. Louis SCHELY la fixa par écrit en 1932, l'ayant entendue à la Noël de 1930 de la bouche de sa mère qui la tenait du « père Feller », d'Imling, mort en 1897 à l'âge de quatre-vingts dix ans. La voici in extenso:

« Il y a bien longtemps de cela, il y avait à Imling deux époux mariés depuis sept ans moins un jour. Ils s'aimaient à la folie. Depuis qu'ils étaient mariés, quand arrivait la nuit, le mari disait à sa femme : « Il faut que j'm'en aille » et, après quelques heures, il revenait, mais toujours sans dévoiler où il était allé et ce qu'il avait fait.

Un beau soir (comme on dit, le lendemain il y aurait eu sept ans qu'ils étaient mariés), la femme voulut connaître les raisons des déplacements répétés et suspects de son homme. En le suivant de loin, elle le vit entrer dans la forêt de Kerprich. Tout à coup un gros loup sortit du bois, juste à l'endroit où était entré son mari. Lentement le loup vint vers elle, d'un bond il lui sauta au cou, lui arracha le foulard rouge qu'elle portait, puis s'enfuit à travers champs dans la nuit, vers la "Fontaine aux Nonnes". Prise de frayeur, la femme retourna au galop à son logis et se coucha. Son mari revint une demi-heure après, se mit au lit et s'endormit. Tourmentée par d'affreux cauchemars, la femme se réveilla et alluma son « crachet ». En regardant son mari qui dormait comme un loir, elle constata qu'il avait à la bouche le foulard rouge que le loup lui avait arraché du cou. Réveillant brusquement son mari, elle lui cria : « Fous-moi le camp. Ah! gredin, c'est toi qui te transformes en loup! Tu es donc un sorcier! Je ne veux plus vivre avec toi! Je vais demander le divorce! Fous-moi le camp hors d'ici! »

Et son mari, assis sur le lit, de lui répondre tristement: « Qué malheur! qué malheur! C'était le dernier jour des sept ans que je devais aller à la forêt, maintenant je devrai recommencer le même trajet pendant sept nouvelles années! »

Et c'est ainsi que le sort jeté jadis sur le pauvre homme pour sept ans dut se renouveler autant de jours et autant d'heures... par la faute de qui? ... par la curiosité d'une femme ».

Un tel esprit parodique teinté de misogynie laisse à penser que l'ancienne croyance aux loups-garous avait disparu

<sup>15</sup> En Moselle germanophone, ce toponyme apparaît sous la forme « die Wolfskaul », entre autres à Spicheren.

bien avant les vrais loups. Pourtant, Jean VARTIER rappelle ce fait divers à peine croyable : en 1925, à Uttenheim (Bas-Rhin), le garde-champêtre, ayant débarrassé la contrée d'un loup, fut accusé par la rumeur publique d'avoir tué un enfant qui s'était mué en loup, et la commune dut prendre sa défense. Il faut remonter bien plus loin dans le temps pour retrouver chez nous de telles superstitions ; Paul ROHR nous rappelle toutefois que le surnom de loups-garous avait été attribué aux habitants de deux communes du Pays-haut mosellan: Fameck et Moyeuvre-Grande.

Si la lycanthropie continue à faire les délices des amateurs de littérature et de cinéma fantastiques, le loup connaît aujourd'hui une réhabilitation qui s'explique par une meilleure connaissance de son comportement et par une prise de conscience de sa disparition. Prédateur avisé, il se nourrissait en priorité d'animaux sauvages malades ou blessés; en régulant les effectifs des cervidés, il contribuait au maintien de populations animales saines et à l'équilibre aujourd'hui menacé des milieux forestiers.

Grâce à une poignée de naturalistes passionnés, les Lorrains se réconcilient peu à peu avec celui qui terrorisait leurs ancêtres. L'initiative la plus ancienne est la création au zoo de Haye, près de Nancy, d'un "Groupe-loup" qui accorde la priorité aux actions pédagogiques.

De même, il est possible d'observer en Moselle des loups en captivité :

- Au zoo d'Amnéville dont le directeur, M. LOUIS, a consacré récemment un passionnant ouvrage à « *La Bête du Gévaudan* ». Deux enclos différents isolent les loups européens de leurs cousins d'Amérique et les effectifs sont stabilisés par la stérilisation des femelles.

- Au parc animalier de Sainte-Croix, près de Rhodes, où a été aménagé un « espace loup » de soixante-dix ares. M.

Singer, conservateur du parc, laisse pour l'instant faire la nature et, lors de l'inauguration de l'enclos en juin 1993, on pouvait admirer, outre onze adultes, deux louveteaux nés le mois précédent.

De telles initiatives nous amènent à nous poser une dernière question : reverra-t-on un jour en Lorraine des loups libres et sauvages ?

Certains, comme M. LOUIS, affirment qu'une réintroduction menée par l'homme est possible... à condition de choisir une région peu peuplée comme le Sud du Massif Central. Il se rallie ainsi au projet de Gérard MENATORY, qui envisage des lâchers dans les reliefs boisés de la Margeride. D'autres spécialistes, comme Gilles RAGACHE, pensent qu'il serait plus judicieux de protéger les loups là où ils subsistent et de les laisser recoloniser spontanément certains territoires qu'ils adopteront d'eux-mêmes.

De récentes observations permettent d'espérer une reconquête par les loups d'espaces d'où ils avaient disparu:

- Depuis fin 1992, plusieurs animaux originaires d'Italie ont été aperçus par des gardes du parc national du Mercantour.

- L'an dernier, une louve venue de Pologne en traversant l'Oder à la nage a donné naissance à quatre louveteaux dans le Land allemand du Brandebourg.

Des centaines de kilomètres et de nombreux obstacles séparent ces deux régions de la Lorraine, mais il n'est pas interdit de rêver que les plus jeunes d'entre nous entendent un jour -ou plutôt une nuit- le hurlement des loups dans nos forêts, et que ces mélodées envoûtantes marqueront une étape dans la réconciliation de l'homme avec la Nature.

**Jean-Claude FAYET**



Un des loups adultes de Sainte-Croix, photographié par l'auteur le 19 juin 1993.

## Sources et bibliographie

### 1- Archives Départementales de la Moselle :

281 M 2, 304 M 65, 3 AL 343 à 345, 3 AL 350

### 2- Ouvrages :

- A. d'HOUDETOT, *La petite vénerie ou la chasse au chien courant*, 1855.
- L. de CUREL, *Manuel du chasseur au chien d'arrêt*, 1857.
- E. AURICOSTE DE LAZARQUE, *Monsieur Hennequin ancien curé de Sainte-Barbe. Histoire de chasse et de guerre dans le pays messin*, 1885.
- R. de WESTPHALEN, *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, 1934.
- P. ROHR, *Blasons populaires et autres survivances du passé*, 1970.
- J. VARTIER, *Les Procès d'animaux du Moyen Age à nos jours*, 1970.
- G. LHOTE, *La Tankiote. Usages et traditions en Lorraine*, 1984.
- J.-Y. CHAUVET, *Les Loups en Lorraine*, 1986.
- J. DILLENCHNEIDER, *Contes et Légendes de notre pays... entre Dabo, Phalsbourg et Sarrebourg*, 1988.
- J.-L. MASSON, *Le Département de la Moselle. 200 ans d'histoire*, 1990.
- G. RAGACHE, *Le Retour des Loups*, 1990.
- M. LOUIS, *La Bête du Gévaudan*, 1992.
- G. MENATORY, *La Vie des Loups*, édition de 1992.
- J. WETTA, *Balade dans le pays sarrebourgeois*, 1993.

### 3- Revues :

- *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1892, 1ère partie (p.165 et sq., article de Georg WOLFRAM : « Zur Geschichte des Wolfsplage in Lothringen »).
- *Le Pays lorrain*, 1905 (p. 65 et sq., article de Louis SADOUL, publié sous le pseudonyme de Jean de Raon : « Les Loups dans la Meuse »).
- *Le Pays lorrain*, 1932 (p. 39 et sq., article de Louis SCHELY : « La Légende de l'homme-loup »).

### 4- Presse :

- *Le Courrier de la Moselle*.
- *L'Indépendant de la Moselle*.
- *Le Voeu national*.
- *Le Moniteur de la Moselle*.
- *La Gazette de Lorraine*.
- *Le Lorrain*.
- *Le Messin*.
- *Le Courrier de Metz*.
- *Die Lothringer Zeitung*.
- *Die Metzger Zeitung*.
- *Metzger Zeitung am Abend*.
- *Le Trait d'Union*.